

Aurillac : la couleur



Photo C. Stang

vue côté jardin

Situé en plein centre de la vieille ville, le square Arsène Verme-nouze doit son nom à un poète régional, célébrant ainsi la muse qui le visitait. L'esprit du projet est donc résolument orienté vers la poésie, celle qui engendre l'émerveillement et la contemplation. Cette réalisation fait suite aux aménagements lumière de "L'âme de la cité" et du "Jardin bleu", qui borde la ville ancienne invitant à une promenade bucolique originale.

Une démarche artistique

Le concepteur lumière Joël Berthon a choisi « d'utiliser les composantes paysagères de trois sites du square et de les offrir aux regards dans une ondulation colorée et rythmée selon les saisons, couleurs et rythmes étant ceux de la ville et de la nature présentés en séquences successives. Le choix des sites, aux composantes différentes, permet une rotation des effets, grâce à une temporisation adaptée afin que le spectateur immobile

ou en déplacement s'étonne d'un perpétuel mouvement changeant. »

Les trois sites présentant des composantes paysagères caractéristiques sont le bassin, le kiosque et le théâtre, qui reçoivent respectivement des nénuphars, roseaux et bambous lumineux, des lumières blanches traversant des musiciens figés, et l'attente d'acteurs dans un décor féerique dont le maître des lieux est un séquoia géant.

S'ajoute ici et là le mystère. Venus du sol, des halos de lumière dessinent quelques bosquets dont on ignorait la magie nocturne. De plus, le périmètre du square s'orne de pétales lumineux juchés à quelques mètres de hauteur. Sur leur tige, tournés vers l'intérieur, ils apparaissent transparents, bordés d'un ruban fuchsia.

Innovations techniques

Des projecteurs à changement de couleur, pilotés électroniquement, sont programmés tant en coloration qu'en temporisation, sans oublier l'organisation séquentielle des rotations. (suite page 32)

A Aurillac (Cantal), le square Verme-nouze a revêtu ses habits de lumière, 125 ans après sa naissance. L'espace fermé et sombre a laissé place à un "jardin extraordinaire", véritable puits de lumière et de couleurs.



Photo J. Bonnet

Les pétales lumineux : c'est une ample feuille de plastique de 12 mm d'épaisseur, fixée à 20° sur une base lumineuse.

Trois lampes fluocompactes 26 W produisent l'intensité lumineuse nécessaire à travers un filtre coloré laissant passer son flux par une fente découpée sur un cylindre occultant. 18 pétales sur mât entourent le square, et forment ainsi un cadre tourné sur l'intérieur.



Photo C. S.

LES NÉNUPHARS dans le bassin (1) : posés sur l'eau à l'aide d'un système mécanique invisible installé au fond du bassin, ils sont composés de feuilles et de fleurs lumineuses. La matière utilisée est le plastique transparent, découpé, formé et propageant la lumière. Celle-ci est amenée sur les feuilles et les fleurs par un générateur de lumière pour fibre optique muni d'un harnais de 30 bras de 12 m de long (ø 4 mm). La lampe équipant le générateur est aux iodures métalliques, 150 W, température de couleur 4 000 K. Les différentes couleurs sont obtenues par des filtres adhésifs colorés et collés aux extrémités des bras.

LES ROSEAUX (2) : même principe technique et artistique, même équipement fonctionnel. Les tiges et les têtes sont également en plastique, les feuilles élancées en cuivre vieilli. Elles sont groupées par trois et leurs embases forment un cercle recevant en son centre un embout lumineux.

LES BAMBOUS (3) : même principe technique et artistique, même équipement fonctionnel. Ils sont composés de cylindres creux glissés les uns dans les autres dont les extrémités visibles sont coupées en biais. Les feuilles en cuivre vieilli sont éclairées par les corps des bambous.

(suite de la page 31)

Cela permet, suivant les saisons, d'offrir des mises en lumière différentes des végétaux. Les lumières jouent sur la couleur et le rythme. Couleurs et rythmes de la ville trépidante en opposition aux couleurs et rythmes de la nature paisible.

La lumière se transmet à travers la matière plastique formée (fleurs et feuilles de nénuphar, roseaux, bambous et pétales). La fabrication est également innovante, particulièrement les difficiles liaisons entre la fibre optique qui amène la lumière et les éléments de matière plastique. Autre particularité dans la fabrication, les découpes en biais des pétales lumineux ainsi que la coloration de la lumière par des filtres colorés différents aux extrémités des fibres optiques.

C.S.

les intervenants

- > **Maître d'ouvrage :** Ville d'Aurillac.
- > **Maître d'ouvrage délégué :** Syndicat d'électrification du Cantal, André Acier.
- > **Concepteur :** Cabinet Joël Berthon.
- > **Suivi des travaux techniques :** Syndicat d'électrification et services techniques de la ville d'Aurillac, Charly Curot.
- > **Installation électrique :** Entreprise Chavignier, Laurent Veyriere.
- > **Matériel d'éclairage :** ADG (éléments décoratifs lumineux : nénuphars, joncs, bambous y compris liaisons fibres optiques/éléments lumineux ; Arlude, Joël Letélier (pétales lumineux) ; Claude Jelensperger (fournisseur des générateurs et harnais de fibres optiques Technline) ; Selecom, Florence Enjolras (fournisseur des projecteurs Sill, fosses d'encastrement et portages) ; Irideon/Réflexions, Barbara Mars, Stéphane Pretesac (mise en œuvre/programmations des projecteurs à changement de couleur pilotés et programmés).

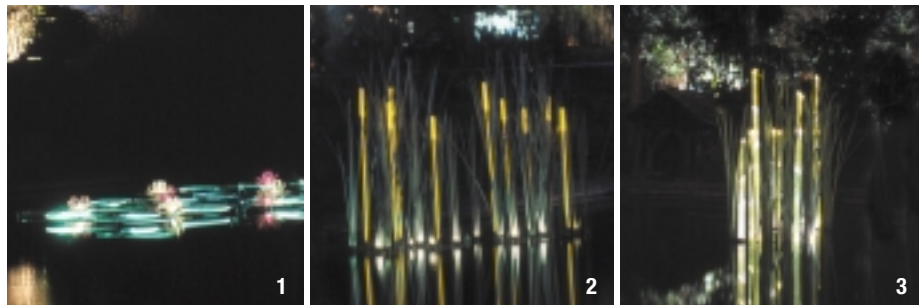


Photo J. Bonnet

Pub. 1/2 page